MAIRIE DE SAINT-JEAN-DES-VIGNES

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 OCTOBRE 2024

Etaient présents :

Denis BARROT	**Philippe BOUTEILLE**	**Alexandra CHEVALIER**
Guy FRACHE	**Pierre LUCIANI**	**Eric MARCEL**
Mélanie PEREZ		

Membres en exercice : 10
Membres présents : 7
Membres excusés : Eric DUTRIEVOZ – Edward MORGAN – Camille ROBESSON
Convocation : 21 octobre 2024
Secrétaire de séance : Mélanie PEREZ

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique le vendredi 25 octobre 2024 à 19h30 en mairie sous la présidence du Maire Monsieur Philippe Bouteille.

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance précédente, les points inscrits à l'ordre du jour sont successivement examinés.

SENTIER DES ECUREUILS

1. Echange de terrain :

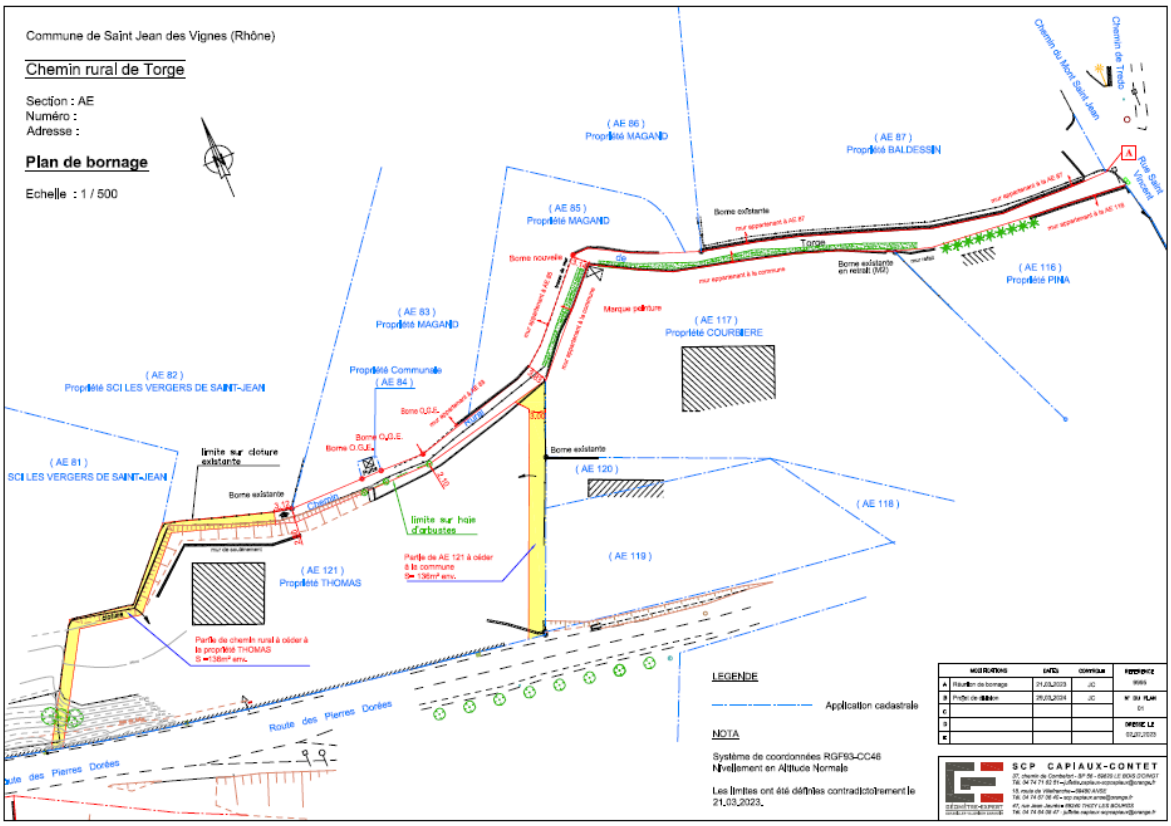
Comme évoqué lors du précédent Conseil Municipal, une enquête publique sur un projet d'échange de terrain a été ouverte du 24/09/2024 au 24/10/2024 dans le cadre de la remise en état du sentier des Ecureuils, également appelé sentier de Torge.

Ce projet concerne l'échange de 136m² de chemin rural Communal des Ecureuils contre 136m² de parcelle AE21 appartenant aux propriétaires THOMAS. Cet échange de terrain permettra la mise en place d'un nouveau tracé du sentier rural des écureuils, nouveau tracé plus facilement réhabilitable car moins pentu. Les frais occasionnés par cet échange seront pris en charge par la Commune. A noter que le projet de division prévoit la conservation d'un accès au-delà du puits, jusqu'à la propriété SCI LES VERGERS DE ST-JEAN.

L'enquête publique n'a donné suite à aucune remarque. Celle-ci étant désormais close, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur l'échange de terrain.

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE :

- **De permettre l'échange des 136m² de terrain entre le propriétaire THOMAS et la Commune de Saint-Jean-des-Vignes,**
- **De prendre à la charge de la Commune les frais et honoraires occasionnés par cette opération,**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ces échanges.**



2. Organisation des travaux :

L'élu en charge du dossier de remise en état des sentiers communaux fait un point sur les travaux à conduire pour remettre en état le sentier des Ecureuils et rappelle que ces travaux doivent, dans la mesure du possible, être conduits avant la fin de l'année :
1/ Travaux de géomètre : ils devront être finalisés pour la mi-novembre,
2/ Travaux de terrassement : ils devraient être réalisés entre mi-novembre et début décembre,
3/ Panneaux indicatifs : les panneaux ont été commandés et livrés le 24 octobre,
4/ Elagage : ils devront être réalisés d'ici la fin de l'année,
5/ Débroussaillage du sentier : sera réalisé par 2 élus et 2 agents techniques communaux sur le mois de novembre. Un Panneau Pocket sera diffusé pour mobiliser d'éventuels habitants de la commune motivés.

Le cout prévisionnel de remise en état du sentier des Ecureuils est de 13 081.3€ TTC.

D'autres sujets concernant la voirie ont été évoqués ou discutés pendant le conseil municipal, à savoir :

- La remise en état du mur communal situé sur le chemin des Sarments et géré par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées a pu être finalisé mi-octobre,
- Le Conseil municipal a donné son accord pour qu'un arbre situé à l'intersection entre la rue Saint-Vincent et la route des Pierres Dorées puisse être élagué,
- Monsieur le Maire a été explicité la nécessité de revoir avec le prestataire le temps qui sera consacré au travail d'élagage et de débroussaillage des bas-côtés de routes en novembre prochain.

COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DOREES (CCBPD)

1. Révision dérogatoire de l'attribution de compensation au titre de la part investissement de la compétence voirie

Comme évoqué lors du Conseil Municipal du 29 mars 2024, l'Adjointe aux finances fait état des arbitrages retravaillés cette année conjointement avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) concernant les flux financiers opérés entre la CCBPD et la Commune de Saint-Jean-des-Vignes.

A la demande de la Commune de Saint-Jean-des-Vignes, une révision libre de l'attribution de compensation de la Commune de Saint-Jean-des-Vignes a été acté en conseil communautaire de la CCBPD en vue de mettre en cohérence le niveau de la part d'investissement voirie retenue dans l'attribution de compensation. Cette révision permettra à la Commune de disposer d'un apport financier sur son budget de fonctionnement. Concrètement, il s'agit de :

- Ramener la part de l'enveloppe annuelle d'investissement voirie réservée à Saint-Jean-des-Vignes dans le budget de la CCBPD de 74 727.01€ à 40 000€ à partir de 2024 (réduction de 34 727.01€),
- Augmenter le versement des attributions de compensation versées annuellement par la CCBPD à la Commune de Saint-Jean-des-Vignes de 34 727.01€. Ces attributions de compensations étant jusqu'alors négatives à hauteur de 15 283.83€, elles deviennent donc positives à hauteur de 19 443.18€ de 2024 à 2027, date de modification des attributions de compensation. A partir du 1/1/2028, les attributions de compensation de la Commune de Saint-Jean-des-Vignes s'établiront à -3 394.82€ (contre -38 121.83€ prévues initialement).

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de modifier le montant de l'attribution de compensation de la Commune à hauteur de 19 443.18€ du 1/1/2024 au 31/12/2027, et à hauteur de -3394.82€ à compter du 1/1/2028.

A l'issue du débat, deux sujets travaillés avec la CCBPD ont été évoqués :

- Tout d'abord, l'Adjointe aux finances fait part de la rencontre organisée le 9 octobre dernier avec la CCBPD sur les finances et le projet de parc du Grand Vière. Elle explique que la CCBPD s'est engagée à mettre en place un plan fiscal et financier dans lequel une dotation de solidarité intercommunale serait étudiée ainsi qu'une éventuelle évolution des attributions de compensation. Elle ajoute que les représentants de la CCBPD se sont montrés intéressés par le projet de parc du Grand Vière et prêts à participer aux couts de fonctionnement et/ou d'investissement de ce dernier.
- Ensuite, Monsieur le Maire fait état des travaux du musée qui prennent actuellement du retard. Il rappelle l'urgence à étudier la possibilité d'un déplacement du dinosaure avec les élus concernés, ce qui ne sera plus possible de faire à partir de 2025.

2. Actualité de la CCBPD et des syndicats de Communes

Monsieur le Maire fait état des discussions en cours au niveau national quant au transfert de compétences eau et assainissement aux Communautés de Communes. Les actualités réglementaires laissent, en effet, entendre un assouplissement dans la mise en place de ce transfert initialement pensé comme obligatoire et systématique. Le sujet sera étudié pour la CCBPD en temps voulu.

Monsieur le Maire fait également part des échanges actuels en matière d'urbanisme à la CCBPD. Le projet de mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) semble se renforcer. Il rappelle les risques quant à la mise en place d'un PLU Intercommunal : des décisions prises au niveau intercommunal donc moins de leviers disponibles à l'échelle de la Commune quant à l'organisation future, et un organe décisionnaire qui s'éloigne de l'habitant. A ce jour toutefois, rien n'est encore acté à la CCBPD quant à la mise en place d'un PLUI ; le PLU en vigueur reste celui de la Commune.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET DE SERVICES ASSOCIES PROPOSE PAR LE SYDER

La Commune de Saint-Jean-des-Vignes avait adhéré au précédent groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associé proposé par le SYDER. Pour 2026-2028, Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion au groupement de commandes envisagé pour l'achat d'électricité. A ce jour l'ensemble des points de livraison d'électricité des bâtiments de la Commune sont éligibles aux tarifs réglementés d'électricité et ne nécessitent donc pas le recours au groupement de commandes du Syder. Toutefois, les évolutions tarifaires et réglementaires évoluant rapidement dans ce domaine, Monsieur le maire, propose de conserver cette adhésion qui n'occasionne aucun surcout et permettra, en cas d'arrêt des tarifs réglementés d'électricité, de faire bénéficier à la Commune de Saint-Jean-des-Vignes des tarifs négociés par le SYDER auprès des fournisseurs d'électricité.

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services du SYDER pour 2026-2028.

POINT SUR LES EVENEMENTS ET ACTIVITES ORGANISES POUR OU PAR LES SENIORS

1. Journée « à table »

Dans le cadre des Ateliers de Ma(i)rie, Marie organise une journée intergénérationnelle autour d'un repas de noël servi par les enfants aux personnes de + de 60 ans intéressées.
Ce temps de rencontre sera prolongé par un après-midi jeux de société. Il devrait avoir lieu un mercredi du mois de décembre prochain.

Le repas sera fourni par le prestataire de l'association des Petits Ocques Rouges. Une participation financière sera demandée aux participants pour couvrir les frais alimentaires, hors enfants qui seront invités à apporter un piquenique.
Un courrier d'invitation sera transmis aux habitants de plus de 60 ans courant novembre.

2. Colis des seniors

Le partenariat a été renouvelé avec la conserverie Nos cousins pour l'achat des colis de noël des seniors. Nous gardons secrète la liste des produits qui seront offerts aux seniors.

A savoir qu'en plus de ces produits, chaque colis sera garni :
- D'une bouteille de vin,
- D'une carte confectionnée par les enfants de l'école,
- D'un cadeau (lui aussi tenu secret) confectionné par les enfants de la garderie.

La distribution des colis se fera le samedi 21/12 matin avec les enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME) volontaires.
Un courrier sera envoyé en amont de l'évènement.

3. Autres actualités

Le plan canicule a été reconduit cette année : 4 bénéficiaires pour 4 bénévoles mobilisées. Cette opération n'a pas rencontré de difficultés particulières.

Le groupe des sages se retrouve désormais tous les vendredis après-midi pour des parties de jeux de société, en salle des associations de 14h à 16h. La coordinatrice des animations des sages se nomme Agnès ANDRIET.

Un participant de la réunion seniors de mars dernier a concrétisé sa proposition d'accompagner individuellement des personnes intéressées pour faire leur arbre généalogique. Un Panneau Pocket a été publié le 18 octobre dernier et un mail a été adressé aux participants de la réunion de mars dernier.

ORGANISATION DE LA COMMEMORATION DE L'ARMISTICE

La commémoration de l'armistice aura lieu comme à son habitude au monument aux morts situé dans l'enceinte du cimetière communal le lundi 11 novembre prochain. Les horaires seront communiqués ultérieurement via Panneau Pocket. A l'issue de ce temps de recueillement, un pot sera offert aux habitants présents à l'abri buvette situé en proximité.

QUESTIONS DIVERSES

- **Conseil d'école :** l'élu en charge des affaires scolaires fait un retour des demandes de travaux formulées en conseil d'école le 15 octobre dernier :
 - Anciennes demandes reformulées : cabane pour les trottinettes de la garderie, mini cloisons dans les WC de maternelle et rideaux aux fenêtres de la classe de maternelle ;
 - Nouvelles demandes formulées : installer un fil dans la classe de maternelle, fixer une nouvelle étagère, réparer une porte qui coince entre le hall et les vestiaires de maternelle et penser des travaux pour un meilleur confort thermique.

 A savoir qu'il a été fait un devis pour installer des films solaires en classe maternelle et dans le hall de l'école (en écho donc à deux demandes formulées ici : « rideaux aux fenêtres de la classe de maternelle » et « penser des travaux pour un meilleur confort thermique »). Ce devis sera étudié lors du montage du budget 2025. Les autres demandes vont être étudiées par les élus référents.

- **Formation « extincteurs »** : une formation premiers secours civique a eu lieu le 22/10 en lien avec le CASC (9 personnels formés, de l'école ou de la mairie). Il est envisagé de faire une formation sur les extincteurs un mardi soir de 17h à 20h entre janvier et mars prochain. En plus du personnel, deux élus sont intéressés à savoir : Philippe BOUTEILLE et Mélanie PEREZ.

- **Commission « aménagements touristiques et du cadre de vie de Saint-Jean-des-Vignes » :** prévoir une commission début 2025. Au sujet de cette commission, Monsieur le Maire rappelle l'importance d'installer des WC publics en proximité du musée Fossilea.

SEANCE LEVEE A 21h30.

PROCHAINS CONSEILS : les derniers vendredis du mois à savoir : 29 novembre à 18h30 exceptionnellement (temps convivial à l'issue) puis 31 janvier - 28 février - 28 mars - 25 avril - 30 mai - 27 juin à 19h30